



INFORMATIONS MUNICIPALES # 04

Saulon-la-Chapelle

Août 2014



Zoom sur...

les NAP, ou les Nouvelles Activités Péricolaires

Elles ne concerneront dans un premier temps que les élèves demi-pensionnaires et auront donc lieu pendant la pause méridienne (pour les enfants de maternelle 45 ' après le restaurant scolaire, pour les élèves d'élémentaires 45' avant le restaurant scolaire).

Il n'y aura pour l'instant pas de NAP le soir, jusqu'aux vacances de la Toussaint.

Il n'y a pas de cantine le mercredi midi et les enfants qui iront en centre de loisirs le mercredi après-midi à Noiron, seront emmenés par bus à Noiron où ils pourront déjeuner.

Attente du bus

Lorsque les enfants auront un moment d'attente avant de monter dans le bus, ils seront sous la surveillance du personnel communal : maximum 11h47-12h00 à Barges, mais aussi de 11h45-11h55 à Saulon, 16h00 à 16h10 à Layer, 15h55-16h05 à Saulon.

BUS Matin		
Layer	8h10	11h50
Saulon	8h15	11h55
Barges	8h25	12h00
Saulon	8h30	12h05
Layer	8h35	12h10

Le mot du Maire

Malgré cette période estivale, le travail des élus continue, et ce dans différents domaines. Sur la communication, des panneaux lumineux d'information vont être installés à deux endroits sur la commune, place de l'église et près de l'école maternelle. Les permanences d'élus vont reprendre à la rentrée de septembre, permettant ainsi les échanges accrus entre vous et vos élus. Différents travaux notamment de sécurisation et d'aménagement vont être prochainement entrepris. Les commissions ont pris leurs marques et leurs membres n'ont pas ménagé leurs peines en quelques semaines : visite des bâtiments communaux, début du nettoyage des lavoirs, reprise du concours des maisons fleuries, et surtout animation très réussie pour le 14 juillet. Que tous soient vivement remerciés pour leur implication et leur dévouement au service de notre commune !

Un dossier important a été également remis sur les rails, le PLU, avec reprise de contacts avec les services de l'état ; le cahier des charges est en cours d'élaboration et devrait nous permettre de choisir au plus vite le cabinet. Il conditionnera le devenir de notre commune pour les années à venir et devra prendre en compte les nouvelles normes ; un dossier important pour lequel nous devons travailler de concert avec tous les acteurs concernés.

Vous trouverez dans ce bulletin un point détaillé sur les premières actions menées ; comme nous vous l'avions promis, la transparence et la pédagogie sont présentes. N'hésitez pas non plus à nous rencontrer pour que nous puissions vous expliquer au mieux nos actions.

Bonne lecture et bonne fin d'été à toutes et à tous !

Pascal BORTOT

Maire de Saulon-la-Chapelle

Vice Président de la communauté de communes du Sud Dijonnais

SOMMAIRE...

Conseil municipal du 21 juillet 2014	P. 2
Les 100 premiers jours de mandat	P. 3
Rythmes scolaires /horaires scolaires	P. 3
Voyage au MuséoParc d'Alésia	P. 4
Bien vivre ensemble	P. 4
Agenda, Informations pratiques	P. 4

Réunion du Conseil Municipal du 21 juillet 2014

(NB : les comptes rendus sont affichés dans leur intégralité sur les panneaux d'informations publics)

Présentation du fonctionnement du SICECO (Syndicat Intercommunal d'Énergie de Côte-d'Or) par Gilles PORCHERAY, délégué titulaire.

Relevé topographique des eaux pluviales par Véolia proposition d'effectuer cette prestation pour les regards et avaloirs en même temps que le relevé des points assainissement et eaux pluviales, au prix de 14,50 € le point.

Délégations d'attributions du conseil municipal au maire après discussion, 16 délégations sont confiées au maire.

Prestataire pour la fourniture de panneaux lumineux marché attribué après consultation à la société Charvet qui obtient la meilleure notation en fonction des critères d'évaluation, pour un montant de 21 516 € TTC (panneaux seuls hors abonnement et maintenance) ; installation prévue fin septembre, début octobre.

Prestataire pour le nettoyage des vitres de certains bâtiments communaux marché attribué à la société Prop'Vert pour un montant de 1 050 € TTC

Choix du prestataire pour l'accessibilité marché attribué à la société AXIBAT pour établir les diagnostics, l'agenda d'accessibilité programmée (calendrier expliquant la programmation, l'échelonnement, le déroulement et le financement des travaux d'accessibilité). et le PAVE (Plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics) pour un montant de 5.520 € TTC.

Terrain Gagey accord du Conseil Municipal pour acquisition de la 3^{ème} partie.

Plan local d'urbanisme contact pris avec le cabinet d'études TOPOS, le SCOT, la DDT et la préfecture pour préparation du cahier des charges destiné à choisir le prestataire qui réalisera le PLU. Publication prévue en septembre.

Point Travaux différents travaux seront effectués pendant la période estivale, dans la salle polyvalente, les écoles, le cimetière, le lotissement du Levant.

Mise en conformité de l'équipement informatique de la mairie 2 devis sont acceptés pour la mise en réseau, l'évolution des logiciels, la configuration, la formation, les sauvegardes et la maintenance.

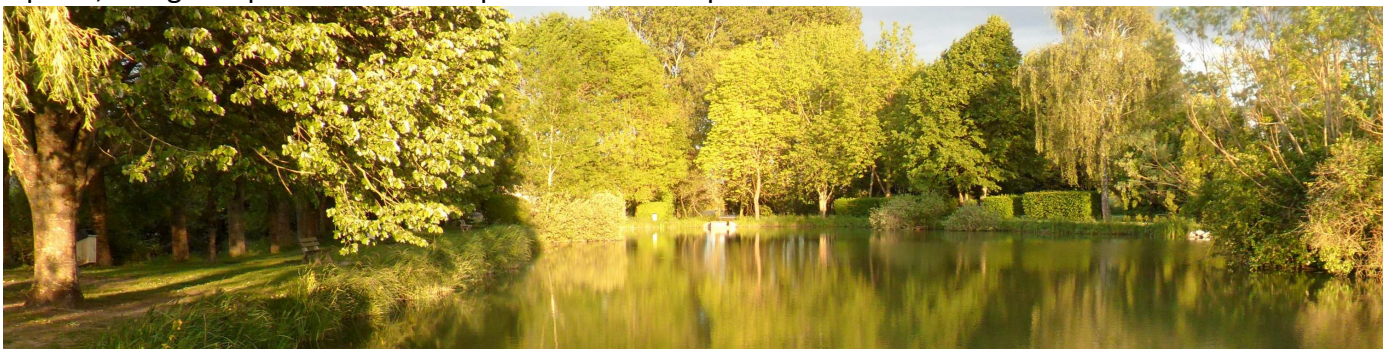
Remplacement abribus école maternelle de Layer suite à des dérives dans l'utilisation de l'abribus actuel (détritrus, dégradations...), celui-ci sera démonté et remplacé ; subvention possible à hauteur de 50 % par le Conseil Général qui assurera la totalité de la prestation comprenant, la pose, la maintenance et l'entretien pour un montant global de 4.590 € HT. Par contre, suite aux attributions faites pour 2014, l'abribus définitif ne pourra être installé qu'au printemps 2015 ; une solution d'attente est à l'étude.

Questions diverses

Reconduction des permanences des élus à partir de septembre, à raison d'une fois tous les 15 jours, le samedi matin.

Le club de BMX a déposé un dossier de candidature pour l'organisation des championnats de France à Saulon-la-Chapelle au printemps 2015.

Accident du 7 juillet : de la peinture blanche est tombée d'un camion, rue du Moulin et s'est déversée dans la Sans Fond. Dépôt de plainte à la gendarmerie qui s'est chargée de suivre l'opération mais à priori, il s'agit de peinture à l'eau a priori sans conséquence sur la rivière.



100 jours après les élections, un premier bilan !

Comme nous nous étions engagés, nous vous ferons régulièrement un point sur les actions menées par la nouvelle équipe municipale. Profitons de ce numéro d'août pour effectuer un premier bilan.

Fonctionnement de la municipalité

- ✓ Réunion de conseil municipal tous les mois
- ✓ Diffusion des convocations et des comptes rendus aux élus par mail
- ✓ Mise en place des commissions et de comités consultatifs ouverts à la population
- ✓ Mise en place de permanences des élus
- ✓ Pour les habitants, recensement des mails en cours pour diffusion de nos documents
- ✓ Mise en place d'une charte de fonctionnement du Conseil Municipal

Communication

- ✓ Diffusion mensuelle de notre bulletin d'information
- ✓ Préparation en cours du nouveau site Internet de la commune
- ✓ Commande de panneaux lumineux d'information ; installation prévue courant septembre/octobre

Actions sociales

- ✓ Mise en place du CCAS
- ✓ Réalisation et préparation de plusieurs actions (cadeaux aux enfants partant en 6^{ème}, repas et colis des aînés, voyage à Alésia...)

Vie communale

- ✓ Nouvelle forme de la commémoration du 8 mai
- ✓ Continuité du concours des maisons fleuries



- ✓ Rencontre avec les associations
- ✓ Dossier de demande de subvention aux associations.
- ✓ Préparation de dossier de mise à disposition des locaux communaux aux associations
- ✓ Animations diverses pour le 14 juillet avec l'aide des associations
- ✓ Début du nettoyage des lavoirs
- ✓ Embauche d'un agent communal

Relation partenaires

- ✓ Adhésion au CAUE et premier bilan sur la commune
- ✓ Adhésion à l'AMRF (Association des Maires Ruraux de France)
- ✓ Contacts avec la préfecture, la DDT et le SCOT

Travaux

- ✓ Consultations pour le nettoyage des vitres et du dossier accessibilité
- ✓ Point sur les bâtiments communaux
- ✓ Nettoyage du monument aux morts et de la stèle Jean Cêtre
- ✓ Validation et exécution de travaux d'aménagement et d'entretien (écoles, salle polyvalente, voirie...)

Évolution de la commune

- ✓ Adhésion à l'AFU des Longs Champs
- ✓ Étude du curage du fossé des Vernois
- ✓ Préparation du cahier des charges pour la consultation du cabinet en charge du PLU

Horaires scolaires du RPI Barges – Saulon à partir de septembre 2014

	Maternelle Saulon- Layer	Élémentaire Saulon Centre	Cours Moyen Barges
Accueil des enfants le matin	8h35	8h30	8h25
Arrivée du bus	8h35	8h30	8h25
Début des cours	8h45	8h40	8h35
Fin des cours	11h45	11h45	11h47
Départ du bus	11h50	11h55	12h00
Retour maison	Barges 12h00 - Saulon 11h55 ou 12h05 – Layer 12h10		
Pause méridienne			
Accueil de l'après-midi	13h35	13h36	13h45
Arrivée du bus	13h40	13h45	13h50
Début des cours	13h45	13h46	13h55
Fin des cours	16h00	15h55	15h55
Départ du bus	16h10	16h05	16h00
Retour maison	Barges 16h20 - Saulon 16h05 ou 16h15 – Layer 16h10		

AGENDA...

25 août Conseil municipal. Mairie 19h15 (ouvert au public)

Bien vivre ensemble ...

Le bruit est considéré comme la première source de nuisance par les français.



De manière générale, bruits de moteurs, aboiements, musique, cris, etc, sont considérés comme excessifs dès lors qu'ils portent atteinte à la tranquillité du voisinage.

RAPPEL : Les travaux qui génèrent du bruit (jardinage, bricolage, etc) sont autorisés :

- **les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30**
- **les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h**
- **les dimanches et jours fériés de 10h à 12h**

Pensez à prévenir vos voisins d'un dérangement temporaire dont vous réduirez la durée autant que possible.

Ouvert ou fermé ?...

Commerces, services publics, professionnels de santé : le point sur ce qui sera ouvert cet été

Boulangerie fermé du lundi 4 au 24 août (à confirmer).
Dépôt de pain au Tabac/presse.

Boucherie fermé du lundi 11 au 26 août

Tabac/Presse ouvert tout l'été

Coiffure ouvert tout l'été

Onglerie fermé du samedi 23 août au lundi 1er septembre

Restaurant ChezToph ouvert tout le mois de juillet

Mairie fermé du lundi 11 au vendredi 15 août inclus

Communauté de communes ouvert tout l'été

La poste ouvert tout l'été.

Médecin dates non communiquées

Dentiste fermé du 28 juillet au 17 août (à confirmer)

Kinésithérapeute ouvert tout l'été

Psychologue fermé du 26 juillet au 24 août

Infirmière fermé tout l'été

Pharmacie ouvert mais avec changement horaires (lundi au vendredi 9h/12h et 14h/19h samedi 9h/12h)

Bibliothèque fermé du 3 juillet au 2 septembre

Voyage au MuséoParc d'Alésia

Le CCAS propose à toute personne intéressée une sortie au MuséoParc d'Alésia comprenant la visite du Centre d'Interprétation, le déjeuner au restaurant du Centre d'Interprétation et l'entraînement des légionnaires.



Ce voyage aurait lieu sur une journée, en semaine, entre septembre et octobre. Pour les personnes bénéficiant du RSA, de l'aide sociale, du minimum vieillesse ainsi que pour les personnes en situation de handicap, le prix demandé serait de maximum 10 €; pour toutes les autres, prix maximum de 22 €. Ce tarif pourrait être revu à la baisse en fonction de la demande (sur une base de 50 personnes).



Pour tout renseignement et inscription, contacter le secrétariat de mairie au 03 80 79 14 30 ou par mail à mairie.saulonlachapelle@wanadoo.fr avant le 1^{er} septembre.



...INFORMATIONS PRATIQUES

Secrétariat de mairie

8 rue du Foyer 21910 SAULON LA CHAPELLE

Horaires d'ouverture au public

Mardi et jeudi : 14h15 – 19h

Mercredi : 9h – 12h

Vendredi : 14h15 – 17h

Tél : 03 80 79 14 30 / Fax : 03 80 79 14 31

mairie.saulonlachapelle@wanadoo.fr



Communauté de Communes du Sud Dijonnais

6 Rue du Foyer 21910 SAULON LA CHAPELLE

Horaires d'ouverture au public

Lundi au vendredi de 8h30 - 12h

Tél : 03 80 79 10 94 / Fax : 03 80 79 10 90

accueil@ccsd.fr

Brigade de gendarmerie de Gevrey Chambertin

03 80 51 80 76

Police nationale 17 / Pompiers 18 / Samu 15

Horaires d'ouverture de la déchetterie

du 1er avril au 31 octobre

lundi/mercredi/vendredi : 14h - 19h

samedi : 9h - 12h et 14h - 19h